

LA JASSERONNAI'SE TRAIL
PRESENTATION ET REGLEMENT

PROGRAMME

Dimanche 6 octobre 2024

- Dès 7 heures : retrait des dossards (prévoir épingles)
- 8 heures : départ du 32 kms « la jasseronnai'se » 1100m D+
- 9 heures : départ du 20 kms « le château » 720m D+
- 9 heures 30 : départ courses enfants
- 10 heures : départ du 9 kms « l'étang »

Départ des courses au stade de foot de JASSERON.

le 32 kms « la jasseronnai'se » est ouvert à partir de la catégorie junior plus de 18 ans

le 20 kms « le château » est ouvert à partir de la catégorie junior plus de 18 ans

le 9 kms « l'étang » est ouvert à partir de la catégorie cadet plus de 16 ans.

Nombre de participants limité à 500 coureurs pour la totalité des 3 courses.

INSCRIPTIONS :

Droit d'engagement : (1€ par inscription reversé à l'association "Les p'tits Doudous Bressans")

- 27 euros pour le 32 kms
- 18 euros pour le 20 kms
- 9 euros pour le 9 kms

Inscriptions **uniquement** en ligne sur le site de la course.

Clôture des inscriptions le 4 octobre 2024 à 22 heures.

Toute inscription sur place sera majorée de 3 euros.

Pour être validée, toute inscription devra obligatoirement être accompagnée soit:

. du Parcours Prévention Santé (PPS) qui remplace le certificat médical accessible depuis la plateforme d'inscription.

Le PPS est valable 3 mois, il faudra donc charger son document dans les 3 mois avant l'épreuve sur la plateforme d'inscription en ligne.

. ou d'une licence Athlé compétition, Athlé entreprise, Athlé running délivrée par la F.F.A. ou d'un Pass'J'aime Courir délivrée par la F.F.A. et complété par le médecin, **en cours de validité** à la date de la manifestation (attention, les autres licences délivrées par la F.F.A. (Santé, Encadrement et Découverte) ne sont pas acceptés, **ni celles délivrées par la FFTri.**

. ou d'une licence sportive en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée uniquement par une fédération agréée, sur laquelle doit apparaître « la non contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition »

. ou d'un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition ou de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an à la date de la compétition, ou de sa copie. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession d'un certificat médical.

MATERIEL OBLIGATOIRE POUR LE 32 kms :

Couverture de survie, sifflet, réserve d'eau et alimentaire ainsi qu'une veste imperméable en cas de mauvais temps.

RÉCOMPENSES :

Des lots seront remis aux 3 premiers hommes et femmes du classement scratch de chaque course.

RAVITAILLEMENT :

il y aura deux ravitaillements "solide et liquide" (Aller/Retour) sur le 20 kms et le 32 kms.

Et un ravitaillement à mi-parcours pour le 9 kms. (uniquement liquide)

PAS DE GOBELETS SUR LES RAVITAILLEMENTS, chaque concurrent aura son gobelet personnel.

BARRIÈRE HORAIRE : sur le 32 kms il y aura une barrière horaire à 11h30 au 18ème km (chapelle des conches) qui vous bifurquera sur le retour du 20km.

ABANDONS :

En cas d'abandon, rejoindre une zone de pointage ou un ravitaillement pour le signaler et remettre son dossard aux bénévoles sur place.

SECURITE

La sécurité est assurée par des signaleurs mis en place par l'organisation sur les différents parcours,

Une assistance médicale est assurée par des secouristes et un médecin qui sera sur place.

En cas de mauvaise météo, un parcours bis pourrait être emprunté sur certaines portions.

ANNULATION:

Aucun remboursement ne sera effectué.

COURSES ENFANTS:

Inscription sur place.

Autorisation parentale à remplir.

Courses non chronométrées, pas de podium.

Tarif : 2 euros (intégralement reversés à l'association "Les p'tits Doudous Bressans")